UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 février 2020

Délibération
n° CA 2020 - 11

relative à l'attribution de prix dans le cadre du concours photo L3 – cours d'anglais 2020 organisé par l'Ecole d'économie de Toulouse

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1

Les prix suivants seront attribués aux étudiants de Licence 3, lauréats du concours de photo organisé dans le cadre du cours d'anglais.

Prix attribués	Montant
1er prix : Bon FNAC	80 €
2ème prix : Bon FNAC	45 €
3ème prix : Bon FNAC	25 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le **Service Opérationnel 910 001 0001 (Ecole d'économie de Toulouse).**

La Présidente du conseil d'administration,

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Corinne MASCALA